

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018  
(Article L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

### ➤ ENVIRONNEMENT

1°) Le Conseil municipal décide d'accorder les subventions 2018 aux associations de la manière suivante :

Associations	Subventions 2018
ACCA de Migné-Auxances	390€
ADEMA	1 000€
Association Secours et Protection des Animaux	400€
TOTAL	1 790€

2°) Le Conseil municipal émet un avis défavorable au projet d'exploitation d'un établissement spécialisé dans la collecte, le stockage et le traitement de produits issus du lait par la société BONILAIT PROTEINES à CHASSENEUIL DU POITOU.

### ➤ CULTURE

3°) Le Conseil municipal décide d'accorder les subventions 2018 aux associations de la manière suivante :

Associations	Subventions 2018
Atelier décoratif de porcelaine	200€
Le Chœur de l'Auxance	600€
Migné-Auxances Mémoire	Pas de demande
Bridge Mignanxois	120€
Théâtre de la Pierre Blanche	1 500€
Les Chopalos	500€
Comité de Jumelage	2 000€
Lueur de Nuit	Avis reporté
ACPG-CATM	80€
FNACA	70€
VRID	115€
FNCAC	120€
TOTAL	5 305€

4°) Le Conseil municipal émet un avis favorable à la mise à disposition de locaux à l'école de Limbre au profit de l'association « Vert Lézar ».

➤ SPORTS ET LOISIRS

5°) Le Conseil municipal décide d'accorder les subventions 2018 aux associations de la manière suivante :

Associations	Subventions 2018
ALMA Rando	500€
ALMA Escalade	2 500€
OMSFEL	7 000€
USMA Football	10 000€
Club des Anciens Fouteux	200€
USMA Athlétisme	4 600€
TAC Handball	5 400€
Cyclos de l'Auxance	300€
Avenir Cyclo du Val d'Auxance	1 500€
USMA Tennis	4 000€
Tennis de Table de Migné-Auxances	600€
Gymnastique Volontaire	900€
Les Archers de l'Auxance	400€
MIAIKI	100€
Poitiers Migné Echecs	3 400€
Futur ô Club Judo	1 450€
ASEPMA	Pas de demande
Migné-Auxances Basket Club	1 100€
Dynamic Karaté Pont'Ach Boxing Club	600€
USMA Volley Ball	1 000€
Checker's Migné Country Club	350€
Twirling Club de Migné-Auxances	100€
TOTAL	46 000€

➤ ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

6°) Concernant la crèche halte-garderie « La Ribambelle », le Conseil municipal décide de fixer la participation journée/enfant à 3,00€/heure avec un prévisionnel de 30 240 heures (contre 30 090 heures réalisées en 2017). Le montant prévisionnel de la participation 2018 s'élève à 91 720€.

7°) Le conseil municipal décide d'accorder les subventions 2018 aux associations de la manière suivante :

Associations	Subventions 2018
Association des parents d'élèves de Migné FCPE	Pas de demande
Association des parents d'élèves Robert et Camille	528€
Association des parents d'élèves de Limbre	132€
Association des anciens élèves des écoles publiques de Migné	200€
Association des parents d'élèves APEL l'Eau Vive	142€
La Prévention Routière	100€
TOTAL	1 102€

- 8°) Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 4 617€ à l'école Robert Desnos pour l'organisation d'une classe de voile au Moulin d'Oléron, commune de DOLUS D'OLERON, du 22 au 25 mai 2018.
- 9°) Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 1 600€ à l'école maternelle Robert Desnos pour un projet pédagogique organisé en partenariat avec l'association Bulle et Bob & Cie.

➤ VIE DE QUARTIER

- 10°) Le conseil municipal décide d'accorder les subventions 2018 aux associations de la manière suivante :

Nom de l'association	Subventions 2018
Comité des fêtes de Nanteuil	150€
Comité des fêtes de Limbre	Pas de demande
Les propriétaires de la Pourette	Pas de demande
Les Quatre Quart'	Pas de demande
Amicale des anciens soldats de marine et d'outre-mer	80€
<b>TOTAL</b>	<b>230€</b>

➤ AFFAIRES SOCIALES

- 11°) Le conseil municipal décide d'accorder les subventions 2018 aux associations de la manière suivante :

<b>Associations</b>	<b>Subventions 2018</b>
ADMR	6 550€
Ma Boite à Couture (ex Coupe et Couture)	350€
Les Amis de Salvert	500€
HandICapEcole	Pas de demande
ECLAT	500€
Association pour le don du sang	350€
Banque Alimentaire	730€
CIDFF (Centre Information Droits de Femmes et des Familles)	35€
FAVEC86 (Conjoints survivants et parents d'orphelins)	25€
AFM Téléthon	25€
GIHP	165€
Ligue contre le Cancer	25€
AFSEP (Ligue contre la sclérose en plaques)	25€
Alcool Ecoute Joie et Santé	25€
Les Papillons Blancs	25€
ALEPA	En attente
<b>TOTAL</b>	<b>9 330€</b>

➤ FINANCES ET FISCALITE

12°) Le Conseil municipal adopte à l'unanimité moins 5 votes contre, le budget 2018 qui s'équilibre à 8 052 000€ dont 5 786 000€ en fonctionnement et 2 266 000€ en investissement. Les données présentées sont conformes à celles débattues lors de la séance du débat d'orientations budgétaires de la séance du 22 mars 2018.

*Toutes les données sont mises en ligne sur le site internet communal.*

13°) Le Conseil municipal décide de reconduire en 2018 les taux 2017 des impôts directs locaux qui sont fixés comme suit : taux de la taxe d'habitation : 17,85%, taux de la taxe sur le foncier bâti : 20,20%, taux de la taxe sur le foncier non bâti : 50,00% (Taux inchangés depuis 2010).

14°) Le Conseil municipal donne son accord pour la réalisation en 2018 de travaux de sécurisation des accès aux écoles et autorise Madame le Maire à demander une subvention à l'Etat au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (F.I.P.D.). Le montant des travaux s'élève à 16 300€ HT.

➤ RESSOURCES HUMAINES

15°) Le Conseil municipal décide de fixer le montant de la prime annuelle au personnel à 1 403,02€ bruts pour les agents relevant de la CNRACL et à 1 501,58€ pour ceux cotisant à l'IRCANTEC.

VIE INTERCOMMUNALE

16°) Le Conseil municipal donne son accord pour l'adhésion à la centrale d'achat Grand Poitiers Achats et autorise Madame le Maire à signer la convention afférente.

Fait à Migné-Auxances, le 11 avril 2018

Le Maire,  
Florence JARDIN